

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 5 MAI 2009

N° 12

Date de la convocation :

27/04/09

Nombre de Conseillers :

15

Présents :

12 puis 14

Votants :

13 puis 15

Le **cinq mai deux mil neuf** à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Maire,

Etaient présents :

Mesdames : PIOT, BENOIT, ANGOULVENT, CABANILLAS, QUINET

Messieurs : MURET, LECOQ, SECQ, CHABRILLAT, COCHIN, GALERNE, MAZUBERT, MASSY

Etaient absents excusés :

Madame JAMET a donné pouvoir à monsieur Langlois.

Mme Piot a été élue secrétaire de séance.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande d'y ajouter un point supplémentaire. Il propose d'inscrire aux débats de ce soir :

- Elections des représentants au Parlement Européen.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte que ce point soit ajouté à l'ordre du jour.

Compte-rendu du conseil Municipal du 30 mars 2009.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve** le compte-rendu du conseil municipal du 30 mars 2009.

1) Elections Cantonales

Arrivées de messieurs Massy et Mazubert à 20h35.

Compte tenu du décès de Monsieur Pierre AMOUROUX, Conseiller Général du Canton de Guerville, survenu le 16 avril 2009 et avant de poursuivre ce point à l'ordre du jour, Monsieur le Maire fait le discours suivant :

« Monsieur Pierre AMOUROUX aura marqué sa ville et le canton de Guerville. Pour moi, c'était un homme de convictions pas du tout sectaire. J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec lui au cours de ces derniers mois où il avait prit note de certaines informations sur des réalisations à venir. Il était présent à chaque invitation. »

Monsieur le Maire demande que l'on respecte une minute de silence puis donne lecture de la lettre de remerciements reçue de Madame Amouroux très touchée par les marques de sympathie et d'amitié.

Monsieur le Maire informe que les électeurs doivent procéder à l'élection de leur représentant au Conseil Général, conformément à l'article L.221 du Code Electoral les 17 et 24 mai 2009.

Les Bureaux pour les Elections Cantonales sont :

Premier tour, le 17 mai 2009

8 h – 11 h LANGLOIS, BENOIT, COCHIN
11 h – 14 h MURET, JAMET, SECQ
14 h – 17 h CABANILLAS, MASSY, PIOT
17 h – 20 h LECOQ, CHABRILLAT, ANGOULVENT

Deuxième tour, le 24 mai 2009

8 h – 11 h LANGLOIS, CABANILLAS, PIOT
11 h – 14 h LECOQ, CHABRILLAT, COCHIN
14 h – 17 h BENOIT, JAMET, MASSY
17 h – 20 h LANGLOIS, ANGOULVENT, GALERNE

2) Prix du Conseil Municipal - Peinture

A l'occasion du Salon de Peinture, organisé par les Arts Jumeauvillois, deux prix du Conseil Municipal ont été remis. Il convient de régulariser ces prix en en fixant le montant.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE les prix du Conseil Municipal à 50 € et à 30 €.

3) Elections des représentants au Parlement Européen

Les électeurs seront convoqués le Dimanche 7 Juin 2009 en vue de procéder à l'élection des représentants au Parlement Européen.

Le Bureaux pour les Elections des représentants au Parlement Européen est :

Scrutin unique, le 7 juin 2009

8 h – 11 h	LANGLOIS, SECQ, CABANILLAS
11 h – 14 h	MURET, CHABRILLAT, ANGOULVENT
14 h – 17 h	QUINET, GALERNE, COCHIN
17 h – 20 h	PIOT, MASSY, LECOQ

4) Questions diverses

Contrats Assurance : Monsieur le Maire informe qu'il a signé un avenant aux contrats d'assurance afin de se mettre en conformité de la loi du 1^{er} août 2003. Le montant de la prime est inchangé.

Antennes Relais : Monsieur le Maire informe que suite à une demande écrite le 23 avril dernier faite auprès d'Orange France, une société viendra le 12 mai pour réaliser des mesures de champs électromagnétiques sur la commune. Il s'agit d'une société indépendante qui procédera à une vingtaine d'impacts de mesure dans le village (dont dans la cour de l'école). Les élus qui le souhaitent peuvent venir.

Urbanisme : La Commission a examiné la demande de permis de construire PC 07832509M1002 déposée le 23 avril – Aménagement d'un bâtiment agricole en habitation, située au 1 route de Goussonville. La numérotation de ces habitations resterait inchangée, c'est-à-dire pour les trois logements au numéro 1 route de Goussonville.

Travaux : La Commission s'est réunie en présence de l'entreprise Jean LEFEVRE concernant les travaux de la Ruelle Verte. Le chantier a commencé le 4 mai pour une durée de 6 semaines environ.

Monsieur le Maire a pris un arrêté d'interdiction de circulation et de stationnement durant toute la durée des travaux, sauf pour les habitants du n° 1 et 3 de la Ruelle Verte.

Un rendez-vous de chantier aura lieu toutes les semaines le mercredi matin.

Madame Cabanillas demande si dans les travaux il ne pourrait pas être prévu une rampe pour l'escalier en bas du bassin de rétention. Monsieur le Maire répond qu'une rampe en bois pourrait être envisagée.

Monsieur Lecoq demande si un banc en bas de l'escalier de l'église pourra être envisagé pour les personnes ne pouvant monter à l'église, Monsieur le Maire suggère l'installation d'un banc en pierre.

8 Mai : La cérémonie commémorant l'anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945 aura lieu le vendredi 8 mai à 11 h 30, rendez-vous à la Mairie à 11h15.

La gerbe de fleurs a été commandée, reste à voir les fournitures pour le pot.

Les enfants de l'école sont invités à venir.

14 Juillet : Monsieur le Maire souhaite connaître l'avis des élus pour l'organisation du 14 juillet prochain, à savoir si la Commune s'associe avec « Fêtes et Animations » comme l'année passée. Les festivités auront lieu le 13 juillet au soir.

L'idée du barbecue comme l'année dernière est retenue, il faudra voir avec « Fêtes et Animations » si des plateaux de charcuterie sont nécessaires en fonction de ce qui est prévu pour l'apéritif.

Intercommunalité : Monsieur le Maire a reçu Monsieur LOCKO de la Communauté de Commune de la Seine Maudre le 17 avril dernier. Une réunion entre les élus va être prochainement organisée (19 mai à confirmer). Les communes déjà adhérentes sont : Aubergenville, Nezel, Flins sur Seine, Aulnay sur Mauldre et Bouafle. Les communes de La Falaise, Epône et Mézières sur seine s'informent comme nous.

Entrée du Village au niveau du passage piéton : Des plots se sont « décollés », Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil sur la suite à prendre. Il faut les recoller.

Chats : Monsieur le Maire a eu connaissance que plusieurs chats avaient disparu et que certains administrés avaient été portés plaintes auprès de la Gendarmerie. Il suggère une vigilance particulière. Un chat a été retrouvé blessé par du plomb.

Syndicats : Monsieur le Maire invite les Conseillers à faire un compte-rendu sur leur participation aux diverses séances de Syndicat qui ont eu lieu dernièrement.

Madame Benoit informe que pour les contrats aidés en raison de la crise, le taux d'aide de l'état augmente entre 90 et 100%, surtout pour l'emploi des seniors.

Madame Quinet a constaté une prolifération de coccinelles dans l'église ; à surveiller.

Monsieur Lecoq tient à préciser que pour le Sivom d'Arnouville, les travaux et la construction de la future station d'épuration seront financés par la taxe d'assainissement que chaque administré paye sur sa facture d'eau. Monsieur le Maire dit qu'il aimerait connaître le coût total supporté par les administrés et qu'il attend toujours la réponse du Sivom sur la perception de la taxe de raccordement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 40.

Le Maire,